

22 mars 2023

M. Emmanuel Macron
Président de la République
de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Monsieur le Président,

Les discussions autour du règlement européen sur les industries propres ont été une fois de plus marquées par la virulente opposition à l'inclusion du nucléaire dans ce règlement. Cette opposition d'États membres a été menée par Frans Timmermans dans des conditions qui méritent attention compte tenu des enjeux. Alors que la Commission Européenne avait inclus « les technologies nucléaires telles que la fission » dans son texte initial, le nucléaire en a été rejeté lors de la réunion des cabinets des Commissaires européens le 16 mars. Le militantisme antinucléaire connu du chef de cabinet de F. Timmermans, qui a travaillé pour Greenpeace, organisme antinucléaire connu, pose question.

Le compromis proposé lors de cette réunion détaille dans l'article 3 que « *d'autres technologies net zéro sont soutenues [...] à un degré différent* ». C'est le cas des « petits réacteurs modulaires » (SMR, en anglais) ou des « réacteurs avancés » qui pourraient ainsi en théorie bénéficier de simplifications administratives. Or, le niveau de développement technologique requis pour prétendre à cette qualification « net zéro » est encore aujourd'hui loin d'être acquis pour ces réacteurs alors qu'il est démontré pour la génération actuelle, qui reste exclue de tout soutien. Nous considérons que le nucléaire n'a rien obtenu au-delà d'un simple « affichage politique » et qu'une fois de plus nos adversaires se sont servis de l'arme du veto pour contrecarrer les propositions de la France et de ses alliés, pourtant efficaces pour atteindre les objectifs climatiques européens.

Nous estimons, comme vous, que le nucléaire reste un outil essentiel pour réussir la décarbonation dans notre pays comme dans de nombreux pays européens. La politique énergétique que veut imposer l'Allemagne, avec un soutien manquant de neutralité d'une Commission européenne sous influence, est aventureuse et hostile vis-à-vis de notre pays. Faut-il rappeler que la France a accepté pour sa part que le gaz naturel soit inclus dans la politique européenne à titre d'énergie de transition.

Notre inquiétude est encore renforcée par le fait que le Parlement européen vient de voter une refonte de la Directive du Parlement européen et du Conseil sur la performance énergétique des bâtiments et qu'il vient une fois encore de rejeter l'amendement 28 sur l'inclusion de l'électricité issue d'un « mix bas carbone », dans lequel le nucléaire aurait naturellement trouvé sa place. Pour être classé « émission nulle » en 2050, un bâtiment ne pourra donc s'alimenter qu'avec des énergies renouvelables, mettant

ainsi une pression considérable sur les citoyens, quel qu'en soit le coût. Cette position idéologique, dans le cadre d'une directive probablement irréaliste, est encore une fois en défaveur des objectifs climatiques des pays ayant recours au nucléaire.

La volonté persistante des services de la Commission européenne de ne pas considérer le nucléaire comme une énergie bas-carbone est inacceptable et nuit à la qualité des rapports entre États membres. Il nous paraît essentiel que votre autorité obtienne l'abandon définitif de cette attitude infondée. Il est d'ailleurs consternant d'observer que des représentants de la France, membres du Groupe Renew au Parlement européen se soient opposés par idéologie ou incompétence à l'amendement intégrant le nucléaire au rang d'énergie décarbonée.

Nous estimons, Monsieur le Président, que notre pays, avec ses alliés, doit désormais bloquer le vote de ces textes tant que le nucléaire n'aura pas été retenu comme énergie décarbonée dans toutes les directives européennes, au même titre que les énergies renouvelables. La méconnaissance des traités par ces dispositions est flagrante.

Je vous exprime, Monsieur le Président de la République, ma gratitude pour l'action que vous poursuivez afin d'ouvrir un avenir positif à la filière nucléaire et à notre industrie comme au respect de nos objectifs climatiques, et je vous prie d'agréer l'expression de ma haute considération.

Bernard Accoyer



Président PNC-France

CC : M. Th. Breton, Commissaire européen
M. Simson, Commissaire européen
Monsieur Bruno Le Maire, Ministre de l'économie
Mme A. Pannier Runacher, Ministre de la transition énergétique